

Renseignements destinés aux actionnaires

Dividendes

Actions ordinaires

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividendes par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
25 sept. 2008	29 sept. 2008	28 oct. 2008	0,87 \$	380 756 218
25 juin 2008	27 juin 2008	28 juillet 2008	0,87 \$	380 731 346
26 mars 2008	28 mars 2008	28 avril 2008	0,87 \$	380 649 592
24 déc. 2007	28 déc. 2007	28 janv. 2008	0,87 \$	335 063 392

Actions privilégiées

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Série 18	Série 19	Série 23	Série 26	Série 27	Série 28 ¹	Série 29	Série 30	Série 31	Série 32
25 sept. 2008	29 sept. 2008	28 oct. 2008	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$
25 juin 2008	27 juin 2008	28 juillet 2008	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$
26 mars 2008	28 mars 2008	28 avril 2008	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$
24 déc. 2007	28 déc. 2007	28 janv. 2008	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$

1) Le 25 novembre 2005, la CIBC a annoncé qu'elle offrait de racheter aux fins d'annulation la totalité des actions privilégiées de catégorie A, série 28, en circulation au prix de 10,00 \$ l'action. L'offre est valide jusqu'à la première des dates suivantes, soit le 17 juin 2009 ou la date à laquelle la CIBC retire l'offre en publiant un préavis de 60 jours, en français ou en anglais, dans un journal national canadien. Les porteurs devraient communiquer avec leur courtier pour déposer leurs actions, série 28, en vertu de l'offre. Les courtiers devraient communiquer avec Marchés mondiaux CIBC inc., au 416 956-6045, et faire mention des actions, série 28 pour obtenir plus de renseignements en vue de déposer leurs actions, série 28, en vertu de l'offre.

Dividendes admissibles

La CIBC désigne la totalité ou une partie des dividendes versés ou réputés aux fins de l'impôt sur les bénéfices fédéral, provincial ou territorial du Canada à être versés le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date comme dividendes admissibles, sauf indication contraire, portant sur les dividendes versés après le présent avis, et informe par la présente tous les bénéficiaires des dividendes de cette désignation.

Cote officielle

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites au Canada, à la Bourse de Toronto, et aux États-Unis, à la Bourse de New York (symbole au téléscripteur – CM).

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous les symboles suivants :

Série 18	CM.PR.P
Série 19	CM.PR.R
Série 23	CM.PR.A
Série 26	CM.PR.D
Série 27	CM.PR.E
Série 29	CM.PR.G
Série 30	CM.PR.H
Série 31	CM.PR.I
Série 32	CM.PR.J
Série 33	CM.PR.K

Dates de clôture des registres et de versement des dividendes prévues pour 2009 pour les actions ordinaires et privilégiées*

Date de clôture des registres	Date de versement
29 décembre**	28 janvier
27 mars	28 avril
29 juin	28 juillet
28 septembre	28 octobre

* Le versement de dividendes pour les actions ordinaires et privilégiées est sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** 2008

Déclaration des résultats trimestriels de 2009

Les résultats trimestriels de la CIBC de 2009 devraient être publiés les 26 février, 28 mai, 26 août et 3 décembre.

Cotes de crédit

	Créance à court terme	Créance de premier rang	Actions privilégiées
DBRS	R-1 (haute)	AA	Pfd-1
Fitch Ratings	F1+	AA-	
Moody's Investor Service	P-1	Aa2	A-
Standard & Poor's	A-1	A+	P-1 (basse)

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou à plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les dividendes sur actions ordinaires peuvent servir à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime d'achat d'actions : L'adhérent peut acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada peuvent choisir de faire virer électroniquement leurs dividendes sur actions ordinaires de la CIBC directement dans leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements sur les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station
Toronto, Ontario
M5C 2W9
416 643-5500 ou télécopieur 416 643-5501
1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
Courriel : inquiries@cibcmellon.com
Site Web : www.cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Calgary et Vancouver.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :
BNY Mellon Shareowner Services
480 Washington Blvd., 27th Floor
Jersey City, New Jersey 07310
1 800 589-9836
Courriel : shrrelations@bnymellon.com
Site Web : www.bnymellon-investor.com

Siège social de la CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario
Canada M5L 1A2
Numéro de téléphone : 416 980-2211
Code SWIFT : CATTICB
Numéro de télex : 065 24116
Adresse télégraphique : CANBANKATOR
Site Web : www.cibc.com/francais

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), institution financière diversifiée régie par la *Loi sur les banques* (Canada), est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer ses activités au cours de la même année.

Assemblée annuelle des actionnaires

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque CIBC le jeudi 26 février 2009 à 10 h (heure du Pacifique) au Fairmont Waterfront Hotel, The Waterfront Ballroom, 900 Canada Place Way, Vancouver, Colombie-Britannique, V6C 3L5.

Reddition de comptes annuelle CIBC 2008

Des exemplaires supplémentaires de la Reddition de comptes annuelle peuvent être commandés au 416 980-6657 ou par courriel à rapportfinancier@cibc.com.

La Reddition de comptes annuelle est également disponible en ligne à www.cibc.com/francais.

English version: Additional print copies of the Annual Accountability Report may be obtained by calling 416 980-6657 or e-mailing financialreport@cibc.com.

The Annual Accountability Report is also available online at www.cibc.com.

Autres renseignements

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir de l'information financière par téléphone au 416 980-8306, par télécopieur au 416 980-5028 ou par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias économiques et financiers peuvent adresser leurs demandes par téléphone au 416 980-4523 ou par télécopieur au 416 363-5347.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Bureau de l'ombudsman de la CIBC : Il est possible de communiquer avec l'ombudsman de la CIBC, par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : 416 861-3313), ou par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto : 416 980-3754).

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de la CIBC ou de ses filiales :

Aventura, Accès pour tous CIBC, Accès aux possibilités CIBC^{MC}, Avantage CIBC, Connexion-emploi CIBC^{MC}, Enviro-épargne CIBC, Accès quotidien CIBC, Évaluation de santé financière CIBC, Service Impérial CIBC, logo CIBC, Avantage CIBC 60 Plus, Prix communautaire Esprit de leadership CIBC, MaxiOpérations CIBC^{MD}, Marchés mondiaux CIBC, VisionJeunesse CIBC, FirstCaribbean International Bank, « Pour ce qui compte dans votre vie », Journée du Miracle, « Les héros ne portent pas tous des capes », Service Classe Professionnels, ReConnect: Career Renewal for Returning Professional Women, Investissements Renaissance, SuperDépart, « Ce qui compte pour moi », Wood Gundy.

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de tiers :

Imagine et son logo Une entreprise généreuse est une marque déposée du Centre canadien de philanthropie.

Aéroplan est une marque déposée de Société en commandite Aéroplan.

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada est une marque de commerce de Grands Frères du Canada.

Ordinateurs pour les écoles est une marque de commerce d'Industrie Canada.

Jeunes entreprises est une marque déposée de Jeunes entreprises du Canada.

Enfants avertis est une marque de commerce de Child Find Manitoba Inc.

Choix du Président et Services financiers le Choix du Président sont des marques de commerce de Les Compagnies Loblaw Limitée; la CIBC est titulaire de licence de ces marques. Services financiers le Choix du Président sont fournis par la CIBC.

La Course à la vie est une marque de commerce de la Fondation canadienne du cancer du sein. La CIBC est titulaire de licence de cette marque.

Le logo Centraide est une marque déposée de Centraide Canada.

® Marque déposée de Visa International Inc. La Banque CIBC est un usager licencié.

Wellness Checkpoint est une marque déposée d'Infotech Inc.

YMCA est une marque de commerce de YMCA Canada.